FICHE SIGNALÉTIQUE

Dernière révision
3/82017
Date produite
3/8/2017

Metal Pro

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DU PRODUIT

- **Nom du produit** • Metal Pro
- **Formule de produit** • ELC-1392

USAGE RECOMMANDÉ DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Utilisation recommandée • Antirouille liquide sans nitrite pour métaux.

COORDONNÉES DU FOURNISSEUR

• Les Équipements de lavage de la Capitale inc.
1677, route de l'Aéroport,
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2G 2P3
Tél. : 418-704-6611
www.laveusepressionelc.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS

États-Unis - Selon la norme d'informations sur les dangers OSHA 29 CFR 1920, 1200.

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification des dangers potentiels •

Sérieuses lésions oculaires / Irritation oculaire – 2A
Corrosion cutanée / Irritation - 3
Sérieuses lésions oculaires / Irritation oculaire – 2A

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

Mentions d'avertissements et pictogrammes

•

Avertissement

Avertissement

Sans symbole



MENTIONS DE DANGER

H316H319	Provoque de l'irritation cutanée Provoque de sérieuses irritations oculaires

CONSEILS DE PRUDENCE

P332+P313	En cas d'irritation cutanée, obtenir un avis médical.
P264	Bien se laver après la manipulation.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / Des lunettes de sécurité / une protection pour le visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu, et s'il est possible de les enlever facilement. Continuer à rincer.
P337	Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

AUTRES CATÉGORIES DE DANGERS





SECTION 3 : INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU PRODUIT

Dénomination chimique	CAS	Pourcentage en poids
Triéthanolamine	102-71-6	<8
Aucune autre matière dangereuse à signaler	S.O.	

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

INHALATION • En cas d'exposition complète, emmener immédiatement la victime à l'air frais. Donnez-lui de l'oxygène ou effectuez des manœuvres de respiration artificielle si nécessaire. Communiquer immédiatement avec un médecin.

PEAU • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

YEUX • Rincer immédiatement les yeux avec un jet d'eau délicat, mais abondant pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION • Ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Afin de diluer, demander à la victime de boire deux grands verres d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS • Utiliser des moyens d'extinction non inflammables ou non explosifs

DANGERS PARTICULIERS • Aucun risque de danger inhabituel en cas de feu ou d'explosion

MESURES DE PROTECTION PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS • En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome et approuvé par le NIOSH, comprenant un masque de visage à débit constant ou autre dispositif à pression positive.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

PERSONNEL AUTRE QUE LE PERSONNEL D'INTERVENTION • Pour le personnel que le personnel d'intervention; aérer la zone de la fuite ou du déversement et retirer toutes les sources d'allumage. Porter les équipements de protection appropriés tel que recommandé pour prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Isoler la zone affectée. Ne pas

toucher ou marcher sur le produit déversé, à moins de porter les équipements de protection appropriés. Empêcher l'entrée du personnel non impliqué et non protégé.

AGENTS D'INTERVENTION

•Pour les intervenants d'urgence, commencer par isoler la zone touchée par un périmètre de sécurité de 50 mètres (150 pi). Éliminer toutes les sources d'allumage (interdiction de fumer, éviter les étincelles et les flammes dans la zone immédiate). Rester en dehors des zones basses. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester face au vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DANS L'ENVIRONNEMENT

• Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Si possible, empêchez le produit de s'écouler dans les drains, les eaux de surface ou souterraines. Ce produit est biodégradable.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

CONFINEMENT ET NETTOYAGE

• Confiner et recouvrir le liquide si possible. Recouvrir les drains ou les capuchons, lorsque c'est possible de le faire, en toute sécurité. Recueillir les liquides dans un contenant approprié ou l'absorbé avec matériau inerte (par exemple; vermiculite, sable terre) et placer dans un conteneur de déchets chimiques. Ne pas utiliser des matériaux combustibles, tels que la sciure de bois. Les petits déversements peuvent être évacués dans l'égout sanitaire avec l'approbation des autorités locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

- Protéger l'endroit contre les dommages physiques. Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Éviter l'entreposage directement au soleil, si possible. Garder à l'écart des matériaux incompatibles, tels que les acides forts et les bases fortes. Ne pas entreposer dans des contenants composés de métaux mous tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou l'acier galvanisé.

CONDITIONS POUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE ET LA PRÉVENTION DES PRODUITS INCOMPATIBLES

- Protéger l'endroit contre les dommages physiques. Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Éviter l'entreposage directement au soleil si possible. Garder à l'écart des matériaux incompatibles, tels que les acides forts et les bases fortes. Ne pas entreposer dans des contenants faits de métaux mous tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou l'acier galvanisé.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Dénomination chimique	CAS	VLE
Triéthanolamine	102-71-6	5 mg/m3
Aucune autre matière dangereuse à signaler	S.O.	

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ

- Utiliser des systèmes de ventilation adéquats, afin de maintenir les concentrations dans l'air ambiant à des niveaux inférieurs aux normes d'exposition, en milieu de travail.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX / VISAGE	• Lunettes de sécurité pour les produits chimiques.
PROTECTION DE LA PEAU	• Gants de nitrile.
PROTECTION RESPIRATOIRE	• Aucune protection requise pour un usage normal.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide ambré clair	**Limites inférieures**	Non disponible
Odeur	Odeur aigre	**Pression de vapeur**	Pression de vapeur
pH	9.0-11.5 net	**Densité de vapeur**	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Densité relative**	1,06 g/ml
Point initial d'ébullition	Non disponible	**Solubilité**	Miscible avec l'eau
Point d'éclair	> 200 F TCC	**Coefficient de partage**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Température d'auto ignition**	Non disponible
Inflammation	Non disponible		
Inflammabilité	Non disponible	**Température de dégradation**	Non disponible
COV (g/L)	< 5 g/L	**Viscosité**	Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de température et de pression.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucune condition inhabituelle à éviter.
Matériaux incompatibles	Ne pas mélanger avec des acides forts ou des bases fortes. Ne pas mélanger avec aucun autre produit chimique, à moins d'indications contraires du fabricant.
Décomposition dangereuse	En cas d'incendie, des produits tels que des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des vapeurs ou des émanations, de la suie et de la fumée peuvent être produits.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Aucune information spécifique sur le mélange
Irritation/corrosion de la peau	Aucune information spécifique sur le mélange
Dommages et irritation sévère aux yeux	Aucune information spécifique sur le mélange
Sensibilité respiratoire ou cutanée	Aucune information spécifique sur le mélange
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information spécifique sur le mélange
Carcinogénicité	Aucune information spécifique sur le mélange
Toxicité pour la reproduction	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition unique	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition répétée	Aucune information spécifique sur le mélange
Danger par aspiration	Aucune information spécifique sur le mélange
Organes cibles	Peau.
Exposition et voies d'entrée	Ingestion, inhalation, peau, yeux.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION AIGUË	Peut provoquer une irritation au nez, à la gorge et aux poumons.
INHALATION CHRONIQUE	Les vapeurs ou la bruine peuvent aggraver les problèmes pulmonaires existants.
CONTACT CUTANÉ AIGU	Peut provoquer de l'irritation, des rougeurs ou des douleurs. Évitez toute exposition prolongée.
CONTACT CUTANÉ CHRONIQUE	La sensibilité de la peau peut survenir en cas d'exposition répétée et prolongée.
CONTACT AIGU DES YEUX	Peut provoquer des rougeurs, des larmoiements, de l'enflure et de la douleur. Une exposition prolongée devrait être évitée.
CONTACT CHRONIQUE : YEUX	Aucune donnée disponible.
INGESTION AIGUË	Peut irriter le tube digestif. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

INGESTION CHRONIQUE Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

DURÉE D'EFFICACITÉ ET BIODEGRABILITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange. Les composants du mélange sont identifiés comme étant biodégradables ou intrinsèquement biodégradables.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

MOBILITÉ DANS LE SOL Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

AUTRES EFFETS NOCIFS Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Si jamais le produit ne peut pas être conservé pour la récupération ou le recyclage, il devrait être entreposé dans un site d'élimination approprié et approuvé. La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent modifier les options possibles de gestion des déchets. Les réglementations provinciales ou locales sur l'élimination des déchets, peuvent différer des réglementations fédérales. Éliminer les contenants et les contenus non utilisés, conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

DANGERS DE TRANSPORT Non réglementé par le ministère des Transports

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES Aucune connue.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES Aucune connue.

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SARA TITRE III

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CODE CAS / CAT	POURCENTAGE EN POIDS
Aucun à signaler		

AUTRES INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA (Toxic Substance Control Act) : Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés sur la liste de l'inventaire de la TCSA

CARCINOGÉNITICÉ : Non répertorié par le CIRC, le NTP, or la OSHA

CALIFORNIA PROPOSITION 65: ce produit ne contient pas de produit chimique actuellement répertorié en tant que toxines carcinogènes ou reproductives, identifiées par la proposition

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 3/8/2017 **Produite le** 3/8/2017

RÉPERTOIRE DES ABRÉVIATIONS
N.E = Non établi CAS = Chemical Abstract Service. ppm = parties par million g/L = grammes par litre
mg/m3 = milligrammes par mètre cube

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations de cette fiche signalétique sont présentées de bonne foi, mais ne font aucune représentation quant à leur exhaustivité ou à leur précision. Ce document est publié uniquement à titre de guide pour la manutention sécuritaire du produit par une personne bien formée et habilitée à utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent faire preuve de jugement afin de déterminer si l'utilisation du produit est justifiée dans un contexte particulier. CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, TELLE QU'EXPRIMÉ DANS LE TEXTE OU SOUS-ENTENDUE, N'INCLUANT AUCUNE LIMITATION DE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, DE FIABILITÉ POUR UN USAGE PARTICULIER DANS LE RESPECT DES INFORMATIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE OU DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LESDITES INFORMATIONS. PAR CONSÉQUENT, CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SOUSTRAIT LES AUTEURS À AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES QUI RÉSULTERAIENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT OU DU CRÉDIT QUI POURRAIT ÊTRE ACCORDÉ À CES INFORMATIONS.